

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 3 octobre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DAC 596 Subventions (6.000 euros) à 3 associations dans le cadre de l'action culturelle locale (16e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions aux associations Compagnie Opéra du jour, Le Palais Royal et Seizièm'Art ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 12 septembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée, sur proposition de la mairie du 16e arrondissement, à l'association Opéra du jour, 5 rue Marietta Martin 75016 Paris. 2016_07714; SIMPA : 3922.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 2.500 euros est attribuée, sur proposition de la mairie du 16e arrondissement, à l'association Le Palais Royal, 17 rue de La Tour 75016 Paris. 2016_07169; SIMPA : 1187.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 1.500 euros est attribuée, sur proposition de la mairie du 16e arrondissement, à l'association Seizièm'art, Maison des associations, 16 avenue René Boylesve 75016 Paris, au titre de 2016. 2016_07706, SIMPA : 19269.

Article 4 : La dépense totale correspondante soit 6.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016 chapitre 65, nature 6574, fonction 33, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO